

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Les Interventions Systémiques Coopératives : Les règles de l'échange

Utiliser ces différenciations dans le cadre de l'accompagnement

Toute demande d'accompagnement crée un contexte particulier, qui est perçu immédiatement et implicitement dans un des trois cadres évoqués, ceci par chacun des participants mais pas d'une manière nécessairement identique :

Du côté de la personne qui consulte, il peut donc s'agir d'un contexte de :

Donnant/Donnant :

- Attente d'une « prestation de service » dans un donnant/donnant défini, en termes de durée et de résultat (ou d'objectif), encadré par un contrat clair et une rétribution déterminée.

Dû :

- soit la personne veut « bénéficier d'un droit », dû par la société ou l'entreprise, contrepartie d'une situation légalement définie
- soit elle vient par « soumission à une obligation » : pour garder tel ou tel avantage, la personne « doit » venir demander de l'aide

Don :

- soit « demande de reconnaissance, d'attention, d'amour » reposant sur un besoin d'exister, de se sentir valorisé, apprécié (sans contrepartie financière ou autre, « gratuitement »)
- ou, à l'inverse, occasion de montrer qu'on n'a besoin de rien, ou même occasion de donner (son point de vue, son expérience...) pour ne pas être en situation de donataire

Du côté de la personne qui accompagne il peut s'agir d'un contexte de :

Donnant/Donnant :

- Estimation du coût et de la rentabilité de son intervention, en fonction des difficultés et du temps estimé nécessaire
- Evaluation des moyens financiers des demandeurs d'aide
- Réflexion sur la place du paiement dans la problématique traitée elle-même
- Geste technique correspondant à une prestation de services

Dû :

- La contrainte vient la plupart du temps d'un tiers commanditaire, envoyeur ou financeur qui crée un contexte d'obligation

Don :

- Bénévolat,
- Sentiment d'empathie qui peut amener à faire de la gratuité un problème limitant la liberté du bénéficiaire.

*Rappelons que les trois lectures, toujours possibles,
peuvent évoluer au cours de l'échange même.
Insistons sur l'importance pour l'accompagnant de savoir recevoir,
de manière à s'adapter au contexte de son client et de transformer en Don,
par sa façon de recevoir, ce qui n'est souvent apporté
que comme information ou comme plainte.*